

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'économie, des finances et de
la souveraineté industrielle, énergétique et
numérique

Décision du 24 février 2026

**fixant la liste des candidats admis à concourir au concours interne pour l'accès au corps
d'ingénieur de la statistique, de l'économie et de la donnée ouvert au titre de l'année 2026**

Le directeur général de l'Institut national de la statistique et des études économiques,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n°2025-822 du 12 août 2025 portant dispositions statutaires communes et particulières aux corps interministériels d'ingénieurs de l'État ayant vocation à exercer des fonctions d'encadrement supérieur ;

Vu l'arrêté du 12 mai 1997 fixant les conditions d'organisation des concours de recrutement de l'Institut national de la statistique et des études économiques et des concours d'admission d'élèves titulaires à l'École nationale de la statistique et de l'analyse de l'information et à l'École nationale de la statistique et de l'administration économique ;

Vu l'arrêté du 13 mai 2015 modifié fixant l'organisation générale, la nature et le programme des épreuves des concours de recrutement des administrateurs stagiaires de l'Institut national de la statistique et des études économiques ;

Vu l'arrêté du 17 décembre 2025 autorisant l'ouverture d'un concours interne pour le recrutement d'ingénieur de la statistique, de l'économie et de la donnée au titre de l'année 2026.

Décide :

Article 1er

Sont autorisés à se présenter au concours interne pour l'accès au corps d'ingénieur de la statistique, de l'économie et de la donnée au titre de l'année 2026, les **51** candidats dont les noms figurent sur la liste ci-jointe.

Article 2

La cheffe du département des ressources humaines est chargée de l'exécution de la présente décision.

Fait le 24 février 2026

Pour le directeur général et par délégation :
La cheffe du département des ressources humaines
P/o La cheffe de la division formation et concours

Signé : Nouara YAHOU

Liste des candidats admis à concourir par ordre alphabétique

CIVILITÉ	NOM	PRÉNOM
Monsieur	ADJIMAN	Louis
Madame	AKLI	Fazia
Monsieur	ALLAIN	Cédric
Monsieur	ANDREANI	Nicolas
Monsieur	BELLAMINE	Hannibal
Monsieur	BICHON	Arnaud
Monsieur	BOUNYA	Cédric
Monsieur	BRUNETTI	Antoine
Monsieur	CATALA	Guillaume
Monsieur	CHAU	Quoc-Hung
Monsieur	DALI	Rayane
Madame	DELAMARE	Karine
Madame	DEROUEN	Chloé
Monsieur	DESCLODURE	Julien
Monsieur	DI NALLO	Ugo
Madame	DONNENFELD	Mathilde
Monsieur	DOUCET	Cédric
Monsieur	EBOBISSÉ	Wonja
Monsieur	FAVRE-MARTINOZ	Cyril
Monsieur	FESSIER	Samuel
Monsieur	FONTAINE	Jérémy
Monsieur	GAUTIER DE CHARNACÉ	Nicolas
Monsieur	GEHIN	Paul
Monsieur	GIERCZAK-GALLE	Lucas
Monsieur	GIRARD	Pierre-Louis
Monsieur	GIRARD	Lucas

Liste des candidats admis à concourir par ordre alphabétique

CIVILITÉ	NOM	PRÉNOM
Monsieur	GRAS	Clément
Madame	GRONDIN	Adèle
Monsieur	HEINRICH	Alban
Monsieur	HUGUET	Maxime
Madame	JAOUAHIR	Amal
Monsieur	JEZIORO	Etienne
Monsieur	KWOK	Patrick
Monsieur	LE CLAINCHE	Louis
Monsieur	LEMAIRE	Dimitri
Monsieur	LIZE	Benjamin
Madame	MAISONNAVE	Chloé
Monsieur	MENCARELLI	Andrea
Madame	MJAMRI	Lise
Madame	MONNIER	Sophie
Monsieur	MOUFIDI	Jean
Monsieur	OLIVIA	Tom
Monsieur	PEROUMAL	Philippe
Madame	SASTRE	Aurélie
Monsieur	SCHATZ	Simon
Monsieur	SIMONOVICI	Maxime
Monsieur	TANG	Yuanzhe
Monsieur	URBAIN	Samuel
Monsieur	VEYRADIER	Fabien
Monsieur	VITERBO	Patrick
Madame	ZAHED	Zohra